



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitaviana - Tanindrazana - Fandrosoana  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

#### DIRECTION DU BUDGET

#### SERVICE RÉGIONAL DU BUDGET

## CENTRE DE TRAITEMENT DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX ET PRISE EN CHARGE DES RETRAITÉS (CTRFMP)

### DÉLIVRANCE BULLETIN DE CONSULTATION ET VISA DE PRISE EN CHARGE

#### → Pourquoi faire un visa de prise en charge ?

Pour marquer l'accord de prise en charge, le bulletin de consultation doit être visé préalablement auprès du CTRFMP.

#### → Qui sont concernés ?

Les agents retraités, leur époux (se), leur(s) enfants de moins de 20 ans en sont concernés.

#### → Quelles sont les conditions ?

Pour avoir un visa de bulletin d'hôpital, le dossier doit être complet et ne doit comporter aucune anomalie.

#### → Quelles est la durée de traitement du dossier ?

La demande sera traitée dans l'immédiat.

#### @ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir un bulletin de consultation et un visa pour prise en charge sont les suivantes :

- ✓ Bulletin de pension ou Carte de pensionné ou Certificat administratif

##### Si époux (se) :

- ✓ Livret de famille ou acte de mariage

##### Si enfant :

- ✓ Livret de famille ou bulletin de naissance
- ✓ Certificat médical provenant du Médecin d'État pour les enfants handicapés plus de 20 ans



Immeuble FARITANY-Ambohidahy



[srb.analamanga@dgfag.mg](mailto:srb.analamanga@dgfag.mg)



032 56 953 28